

VACANCES FEVRIER
DU LUNDI 10/02 AU VENDREDI 21/02

SHREK, FIONA et JO seront mis à l'honneur

Temps **F**ort:

Sortie Défoul'Parc le mercredi 12/02/ (3/ 8 ans)

Sortie FESTY'PARC le vendredi 14/02 (Passerelles-Ados)

Programme d'activités :(-6 ans)

décoration de la salle

création du jeu de l'âne

confection cape + chapeau du chat

Parcours de motricité pour aider Shrek à retrouver Fiona

Création de couronne prince/princesse

confection d'âne et coloriage de Shrek



Programme d'activités (+6)

Quizz

Création de masques

Course "orgresque"

Création d'histoires/ jeux de rôles

ribambelle de pain d'épices

création pâte à modeler

Marionnettes à fil

photomaton et paper box

Inscriptions via votre portail famille et renseignements:

@famillesrurales29440@laposte.net / 0668507585

Modalités d'inscriptions, Tarifs et Facturation

Si vous n'avez pas vos identifiants ou les avez perdus, prenez contact avec nous par téléphone au **0668507585** ou par mail : **famillesrurales29440@laposte.net**

Documents à fournir pour l'année civile

- Le dossier d'inscription individuel complété (en téléchargement sur le site ou à retirer sur place), à renouveler tous les 2 ans.
- Le certificat médical fourni dans le dossier d'inscription ou la photocopie du carnet de santé
- L'adhésion à l'association Familles Rurales
- Le numéro d'allocataire CAF pour bénéficier du tarif différencié (à renseigner dans le dossier)

L'adhésion à Familles Rurales

- L'adhésion à l'association Familles Rurales est obligatoire
- L'adhésion est dématérialisée et est faite à partir des informations transmises dans le dossier. Pour 2024, l'adhésion familiale coûte 28 € (coût en partie déductible des impôts). L'adhésion comprend une assurance responsabilité civile et individuelle accident, obligatoire pour chaque participant dans le cadre des activités

La tarification

- La Tarification au quotient familial est applicable aux familles relevant du régime général et agricole (fournir une attestation pour les allocataires MSA) et domiciliées sur le bassin de vie de Plouzévédé, Saint-Vougay, Trézilidé ainsi que Tréflaouénan suivant le barème :

Quotient familial (QF)	Moins de 399 €	De 400 à 700 €	De 701 à 999 €	De 1000 à 1199 €	De 1200 à 1500 €	Plus 1500 et NC
Tarif journée €	4.00	7.50	11.50	13.00	14.00	15.00
Tarif ½ journée <u>avec repas</u>	3.50	6.00	7.50	8.00	8.50	8.50
Tarif ½ journée <u>sans repas</u>	3.00	4.00	6.00	6.50	7.00	7.00

- Une tarification différenciée est également applicable pour les **personnes extérieures** suivant le barème :

Quotient familial (QF)	Moins de 399€	De 400 à 700€	De 701 à 999€	De 1000 à 1199€	De 1200 à 1500 €	De 1500 et NC
Tarif journée €	5.00	8.00	12.50	14.50	15.50	16.50
Tarif ½ journée <u>avec repas</u>	4.00	6.50	8.00	8.50	9.00	9.50
Tarif ½ journée <u>sans repas</u>	3.50	5.00	6.50	7.00	7.50	8.00

Toute annulation d'inscription de l'enfant non prévenue et non justifiée sera facturée.

Le portail famille se ferme 48h avant le jour demandé, (le lundi 9h pour le mercredi, etc...)

Facturation et aides financières

Le règlement du séjour se fait à la fin de chaque mois sur présentation de la facture

- Les Chèques Vacances ANCV et Chèques CESU se sont acceptés.
- Les CE d'entreprises ou autres organismes proposent des aides dans certains cas
- Possibilité de régler par virement ou prélèvement (se renseigner auprès de Yannick ou Marion)